

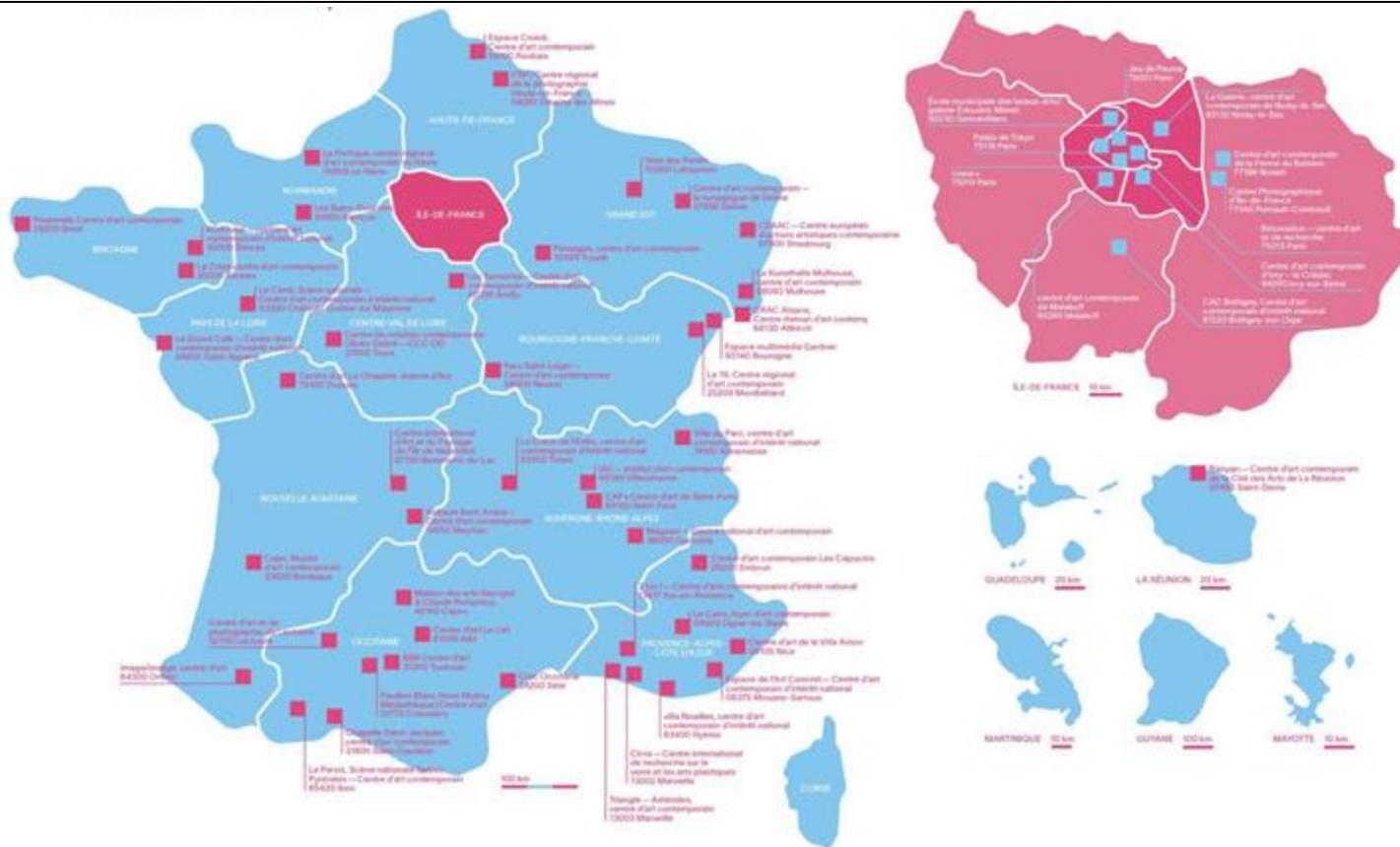
Diagnostic environnemental de 5 centres d'art

→ Synthèse du diagnostic

Sommaire

- Introduction et présentation du contexte
- Restitution synthétique du diagnostic
 - Restitution des bilans carbone
 - Où en sont les centres d'art du panel dans leur transition ?
 - Les axes de travail prioritaires pour les centres d'art
 - Focus : L'éco-production dans les centres d'art du panel : état des lieux et préconisations

Carte du réseau DCA en 2024 (58 centres d'art membres)



Les centres d'art contemporain

Chiffres clés du réseau DCA en 2022

- 51 centres d'art membres de DCA en 2022
- 1,6 million visiteur·euses/an
- 200 000 élèves accueilli·es/an
- 2 000 artistes exposé·es/an
- 2 000 œuvres produites/an
- 400 expositions/an
- 800 emplois directs
- 1 centre d'art sur 5 est situé en territoire rural

Source : enquête chiffrée DCA auprès de ses membres, sur l'année

L'intégration des enjeux de transition au sein de DCA

Un atelier dédié à la responsabilité environnementale des centres d'art dans le cadre du Forum professionnel
2016

→ Avec Jeanne Granger et Suzanne Husky

Guide des bonnes pratiques : responsabilité environnementale et la production-régie d'expositions
2017

→ Projeté par le groupe-métier Régie, production et coordination des expositions (Transport, Emballage, Scénographie, Régie et matériaux, Déchets, Vie quotidienne)

Charte des bonnes pratiques des centres d'art contemporain
2019

→ Article 5
« Prenant acte des problématiques de surconsommation et de pollution, les centres d'art s'attachent à réduire au maximum leur impact environnemental dans une dynamique de développement durable à travers différents moyens.
»

Un atelier dédié à la transition des centres d'art dans le cadre de la journée professionnelle
2022

→ Animé par Les Augures

Diagnostic environnemental de 5 centres d'art
2023-2024

Webinaire

→ Animé par DCA & Les Augures

7.11.2024, 10h-12h30

Rencontres professionnelles dédiées à la transition écologique des centres d'art, Rennes
25 & 26.11.2024

Préambule

→ En 2023, la démarche volontariste de DCA en matière d'accompagnement de ses membres sur des enjeux liés à la transition écologique, a pu se déployer grâce à une subvention exceptionnelle du ministère de la Culture.

→ Il a ainsi pu être proposé à 5 membres représentatifs de la diversité des centres d'art contemporain sur le territoire, de bénéficier de diagnostics environnementaux individuels.

→ Ces diagnostics doivent servir de base à un plan d'actions pour l'ensemble du réseau.

→ Le tout est piloté par le collectif Les Augures, avec le soutien du cabinet TranSyLience.

— Méthodologie du diagnostic

Crises environnementales, l'urgence d'agir ...

Trois raisons d'agir

- En tant qu'activité humaine, la culture a des **impacts** sur l'environnement : il est urgent de les atténuer.
- Pour assurer leur survie, les organisations et les activités culturelles doivent **se préparer et s'adapter** au monde dans lequel nous entrons : surchauffe, risques climatiques, pénuries, etc.
- La nécessaire transition écologique est en réalité une **transition culturelle** : la culture joue un rôle central dans le changement de civilisation et la génération de nouveaux imaginaires sobres et désirables.

Les objectifs du diagnostic des centres d'art

→ Sur la base d'un panel de 5 centres d'art, mesurer les principaux impacts environnementaux et en particulier les émissions de gaz à effet de serre

→ Récolter et analyser les initiatives existantes en matière d'éco-responsabilité et de réduction des impacts

→ Evaluer les freins et leviers à la transformation écologique des centres d'art

→ Proposer des typologies d'actions ciblées pour les centres d'art du panel et pour l'ensemble du réseau

→ Former, sensibiliser et accompagner les équipes des 5 centres d'art

Les expertises sur le diagnostic

Les Augures



Laurence Perrillat

Co-fondatrice du collectif Les Augures

- › Pilotage et coordination du diagnostic
- › Co-rédaction des outils de récolte et d'analyse
- › Pilotage des temps dans les centres d'art (récolte de données, visites, entretiens)
- › Analyse des données qualitatives et quantitatives
- › Rédaction du diagnostic final
- › Rédaction des pistes d'actions

Camille Pène

Co-fondatrice du collectif Les Augures

- › Support sur la conception du livrable et la rédaction des pistes d'action

 TranSyLience



Carole Rapilly et Julien Biondi

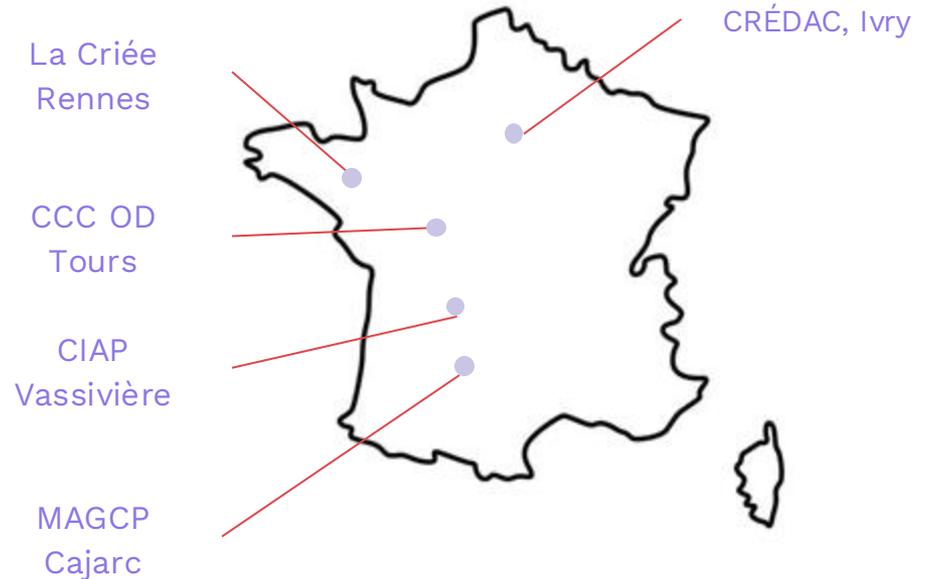
Co-fondateur-rices de TranSyLience

- › Co-rédaction des outils de récolte et d'analyse
- › Pilotage de l'analyse des impacts carbone
- › Analyse des données qualitatives et quantitatives
- › Préconisations d'actions

Le panel

Choix de 5 centres d'arts représentatifs
du réseau selon les critères suivants

- Taille du centre d'art (budget, équipe)
- Contexte géographique (environnement métropolitain, rural, banlieue)
- Bâtiment : ancien, rénové, patrimonial, âge, multi-site, superficie.
- Transports (desserte de transports en commun)
- Motivation (implication et intérêts)
- Activités (résidences, éditions, collection, librairie)
- Statuts et modes de gestion (association, régie directe)



Le panel

	La Criée	MAGCP	CRÉDAC	CCC OD	CIAP
Taille	10 ETP	5 ETP	6 ETP	17,5 ETP	9 ETP
Contexte géographique	Zone urbaine	Zone rurale	Zone urbaine	Zone urbaine	Zone rurale
Transports	Desserte Métro et Bus	Faible desserte	Desserte Métro, RER et bus	Desserte Tramway	Faible desserte
Bâtiment : caractéristiques	Multisite : Centre d'art bâtiment historique 1923 rénové Bureaux Stockage extérieur	Multi-site sur 2 communes : Maison des arts à Cajarc, 19e siècle, rénové et agrandi 1989. Maisons Daura à Saint Cirq Lapopie, 14 ^e s., rénové 1930 et 2003	Étage complet au sein d'un bâtiment industriel	Bâtiment contemporain 2017 (dont bâtiment historique préexistant 1950 réhabilité et agrandi) + réserve de stockage hors-les-murs	Multi-sites Le CIAP : Bâtiment contemporain construit en 1989-91 Le Château : résidences d'artistes (Réhab. 2012) Réserve de stockage extérieure
Bâtiment : superficie	- de 500 m2	600 m2, dont 300 m2 pour les expositions	1.100 m2, dont 440 m2 pour les expositions	4.500 m2 dont 2.000 m2 pour les 4 galeries d'expositions	1.000 m2, dont 530 m2 pour les expositions
Activités spécifiques	Projets hors-les-murs	Résidences Librairie	Résidences Editions Librairie	Collection Librairie Restaurant (fermé)	Collection de sculptures Librairie Résidences
Statut	Régie directe municipale	Association	Association	Association	Association

Méthode : périmètre du diagnostic

Un diagnostic
multidimensionnel

Un diagnostic quantitatif

→ pour mesurer les impacts
environnementaux des centres
d'art

- émissions de gaz à effet de
serre (bilan carbone)
- utilisation des ressources
- production de déchets

Objectif : proposer des actions de
réduction de l'empreinte
environnementale

Un diagnostic qualitatif

→ pour mesurer la capacité
d'adaptation et de transformation
des centres d'art

- les freins et leviers
- les vulnérabilités et
dépendances
- les actions en place
- l'intégration des enjeux de la
transition dans l'organisation et les
pratiques

Objectif : proposer des actions de
transformation des centres d'art

Le référentiel d'analyse du diagnostic



Mobilité des publics



Régie, transport et conservation des oeuvres *



Adaptation aux effets du réchauffement climatique



Mobilités professionnelles



Communication, médiation et éditions



Programmation adaptée et engagée *



Production des projets artistiques et culturels



Sobriété technique et numérique



Enjeux organisationnels

- Gouvernance et pilotage de la transition
- Formation et adaptation des métiers
- Achats responsables *
- Sensibilisation et mobilisation des publics et parties prenantes
- Coopération avec les écosystèmes
- Mesure des données et évaluation des impacts *



Bâtiment et consommation d'énergie et d'eau



Alimentation durable



Gestion et réduction des déchets



Respect et protection de la biodiversité

Ces enjeux figurent dans le CACTÉ (Cadre d'actions et de coopération pour la transformation écologique) de la DGCA, à l'exception des enjeux marqués par une *

— Synthèse des 5 diagnostics

- Restitution des bilans carbone
- Où en sont les centres d'art du panel dans leur transition ?
- Les axes de travail prioritaires pour les centres d'art
- Focus : L'éco-production dans les centres d'art du panel — état des lieux et préconisations

— Bilan carbone des 5 centres d'art

Le bilan carbone

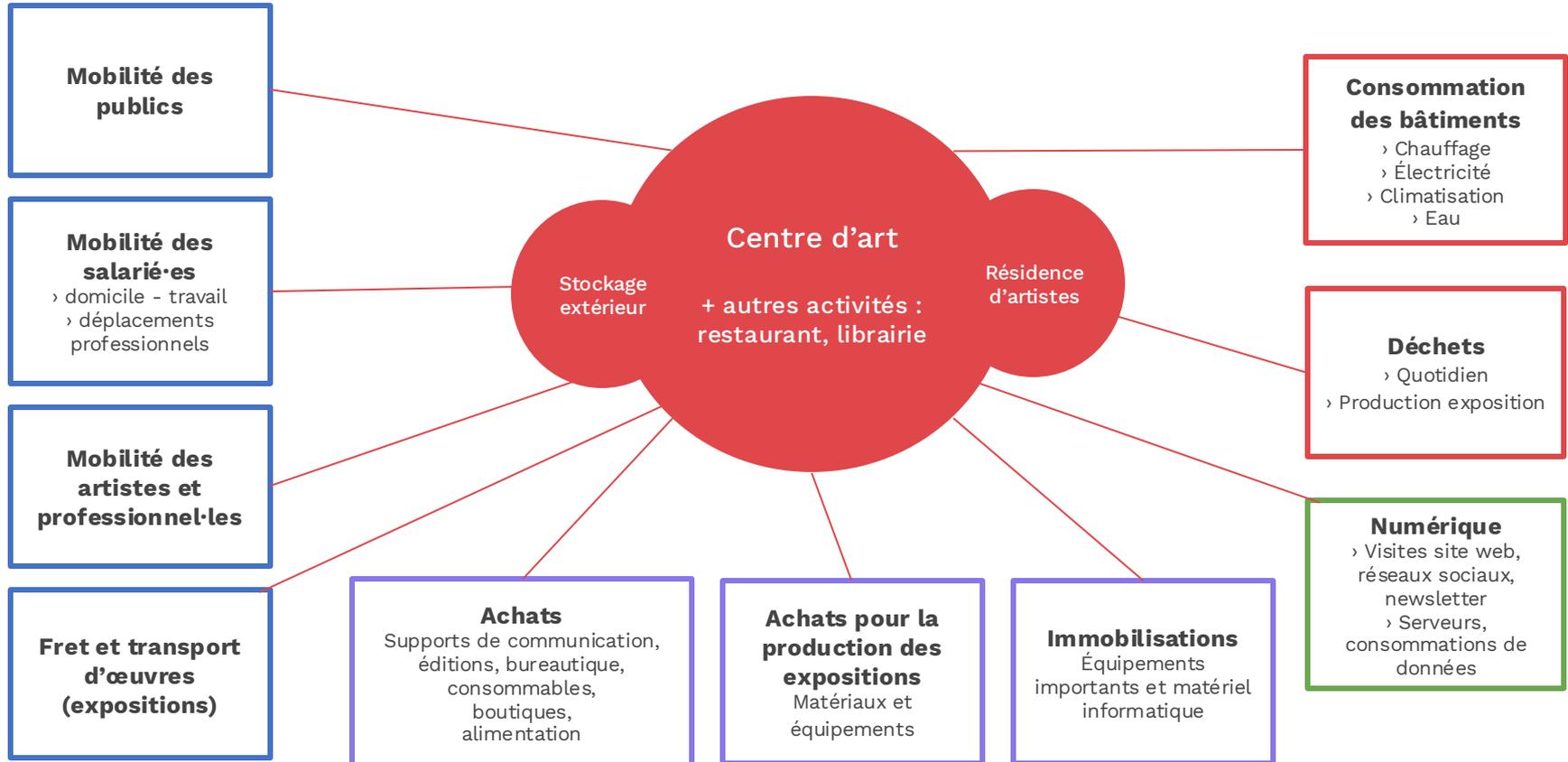


Le Bilan carbone : qu'est-ce que c'est ?

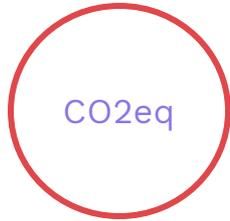
- Il permet de quantifier l'impact d'une organisation ou d'un produit sur le réchauffement climatique.
 - Outil permettant d'**évaluer** la quantité de CO2 dans **les émissions de gaz à effet de serre** liées à un produit, un procédé, une organisation, un territoire pendant une durée déterminée.
 - Le bilan carbone est une démarche développée par l'**Ademe**.
 - Méthode de calcul :
 - Émissions de Gaz à Effet de Serre (GES)
 - = Donnée d'activité * Facteur d'émissions
- ex. nombre de km parcourus en voiture * FE
(0,200 kgCO₂e/km)

→ La récolte des données et le calcul des émissions ont été effectués par le cabinet **TranSylience**.

Périmètre d'analyse carbone pour les centres d'art



Le bilan carbone : objectifs et limites



→ Objectifs : chiffrage des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour cibler des actions prioritaires

→ Limites : incertitudes et non-consideration des autres impacts environnementaux

→ Le bilan carbone est un outil de comptabilité des émissions de gaz à effet de serre.

→ Ce n'est pas un outil de comparaison entre les différentes entités car les profils sont très différents.

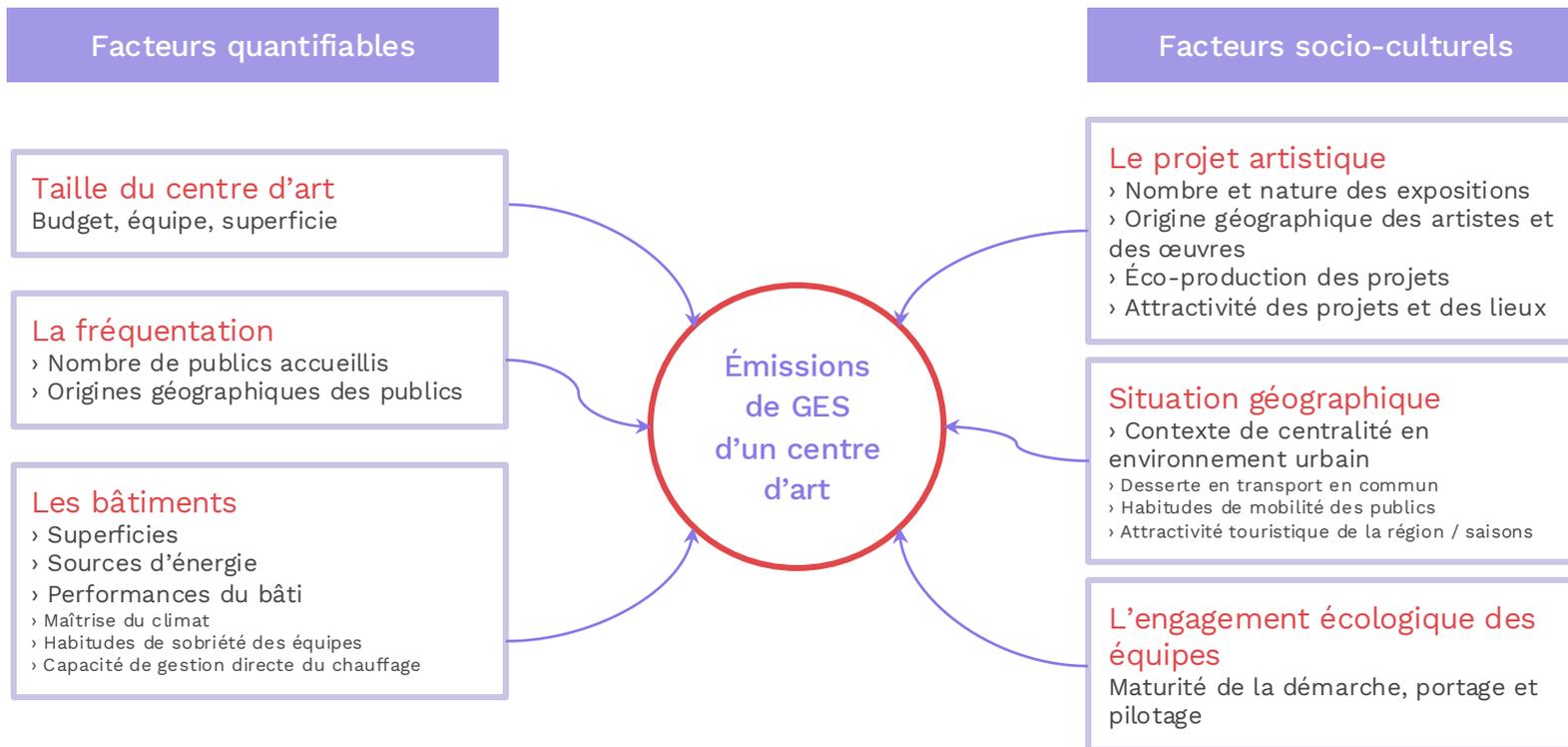
→ C'est un outil qui va permettre à chaque entité de connaître et comprendre ses principales sources d'émissions de GES pour mettre en place des actions de réductions ciblées.

→ L'exercice d'analyse carbone appliqué aux 5 centres d'art permet de dégager une vision globale et de construire des préconisations pour l'ensemble de la filière.

→ Malgré la rigueur de la récolte de données et des calculs, certaines données reposent sur des extrapolations (matériaux, mobilités publics, déchets) et les résultats comportent des incertitudes.

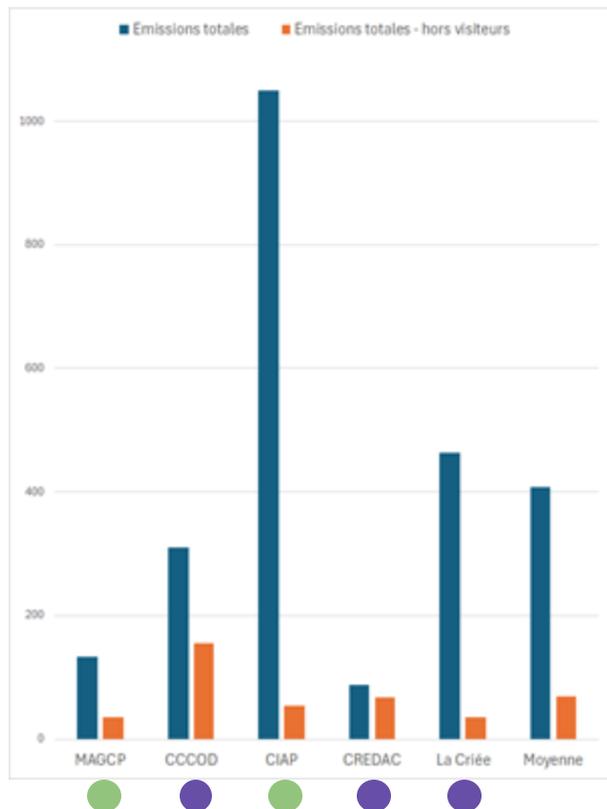
→ Par ailleurs, il offre une lecture des impacts limitée aux effets sur le réchauffement climatique mais ne présente pas les autres impacts environnementaux : consommation des ressources, pollution, eutrophisation de l'eau, déforestation, etc.

Les 6 grands facteurs de variation des bilans carbone



Bilan carbone des 5 centres d'art

Valeurs absolues



Les facteurs de corrélation

→ Pour les émissions totales : le nombre de visiteur·euses

→ Pour les émissions hors visiteur·euses : le budget de dépenses et la superficie

Données clés	MAGCP	CCCOD	CIAP	CRÉDAC	La Criée
Nb salarié·es (ETP)	5,14	17,5	9	6	12
Nb visiteur·euses 2022	14.794	40.397	49.176	8.668	30.775
Surface (m2)	1.071	4.700	1.388	1.100	555
Émissions totale (tCO2e)	135	310	<u>1.050</u>	<u>90</u>	460
Émissions hors visiteur·euses (tCO2e)	<u>35</u>	<u>155</u>	55	70	<u>35</u>

● Zone rurale
● Zone urbaine

Le bilan carbone des centres d'art en moyenne

Sur la base des 5 bilans carbone du panel (chiffres arrondis pour faciliter la lecture)

	en tonnes de CO2eq	pourcentage	valeurs basses et valeurs hautes
Moyenne des émissions totales	410		entre 90 et 1.050 t CO2e (x 11)
Moyenne des émissions hors visiteur·euses	70		entre 35 et 155 t CO2e (x 4)
Mobilité des publics	325	67 %	entre 20 et 1.000 t CO2e
Énergie	25 15 kCO2 eq/ m2	15% 36 % hors visiteur·euses	entre 5 et 65 t CO2e
Achats	19 dont 3 t pour expos	10% 27 % hors visiteur·euses	entre 10 et 40 t CO2e
Mobilités des équipes	7	3 %	entre 1 et 13 t CO2e
Focus Expositions	15	25 % (hors visiteur·euses)	entre 7 et 35 t CO2e

Facteur de corrélation	Emissions totales	Emissions hors mobilité des publics
Surface	0,01	0,95
Budget	0,11	0,78
Nb ETP	0,03	0,58
Nb visiteurs	0,72	0,11

Émissions totales

→ Le **nombre de visiteur·euses** est le facteur le plus significatif sur les émissions totales.

Émissions hors mobilité des publics

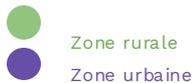
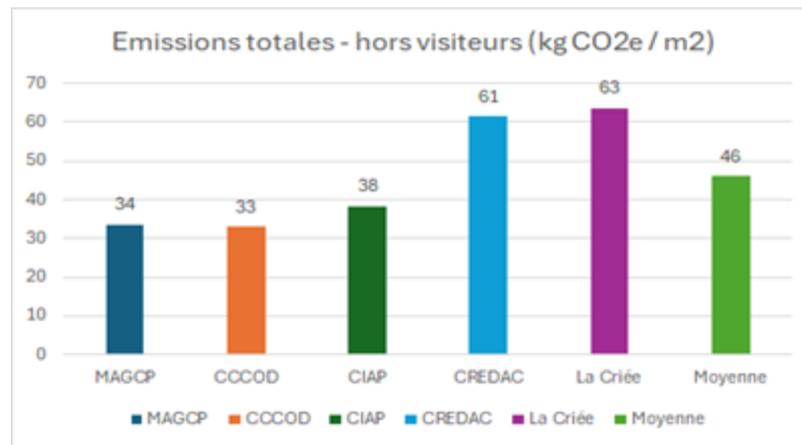
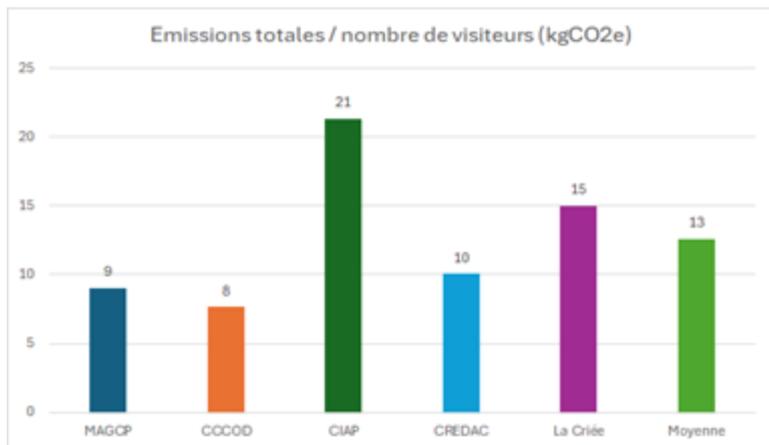
→ Le **budget de dépenses** et la **superficie** sont les facteurs les plus significatifs sur les émissions hors public.

Bilan carbone des 5 centres d'art

Ratios

Émissions par rapport au nombre de visiteur·euses

Émissions par rapport à la superficie

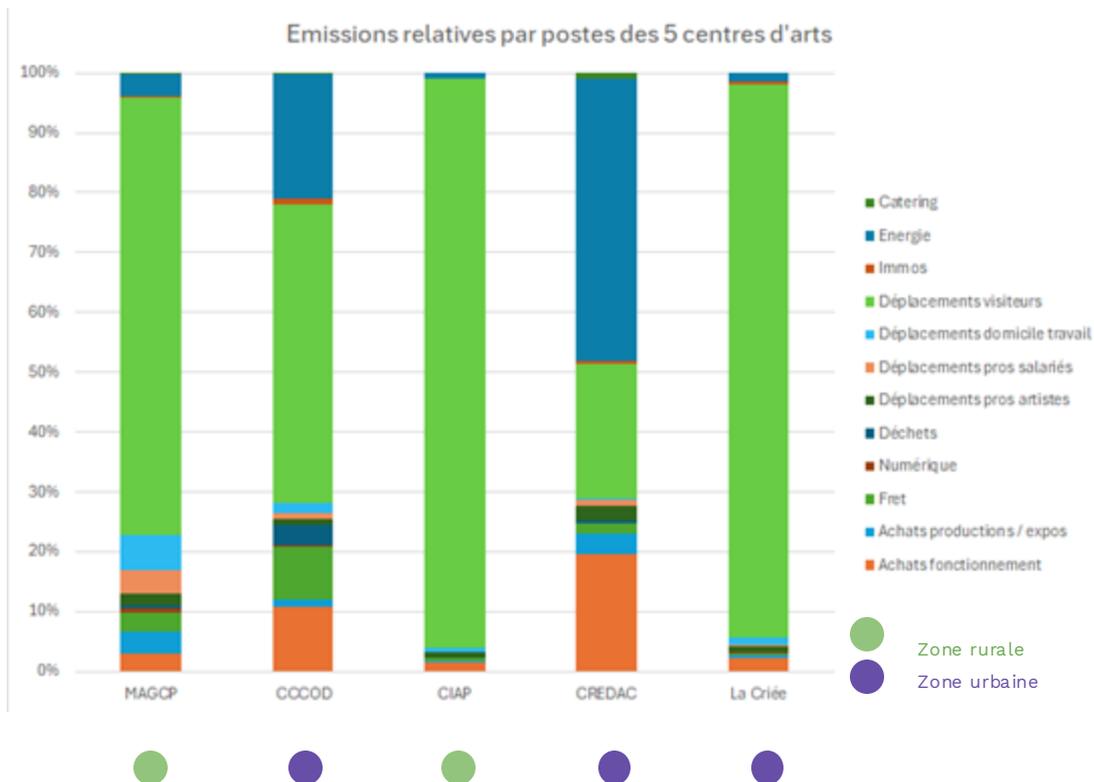


Données clés	MAGCP	CCC OD	CIAP	CRÉDAC	La Criée
Nb salariées (ETP)	5,14	17,5	9	6	12
Nb visiteur·euses 2022	14.794	40.397	49.176	8.668	30.775
Surface (m2)	1.071	4.700	1.388	1.100	555

Bilan carbone des 5 centres d'art

Valeurs relatives par poste

- Vision globale



→ La mobilité du public représente la majeure partie des émissions des centres d'art.

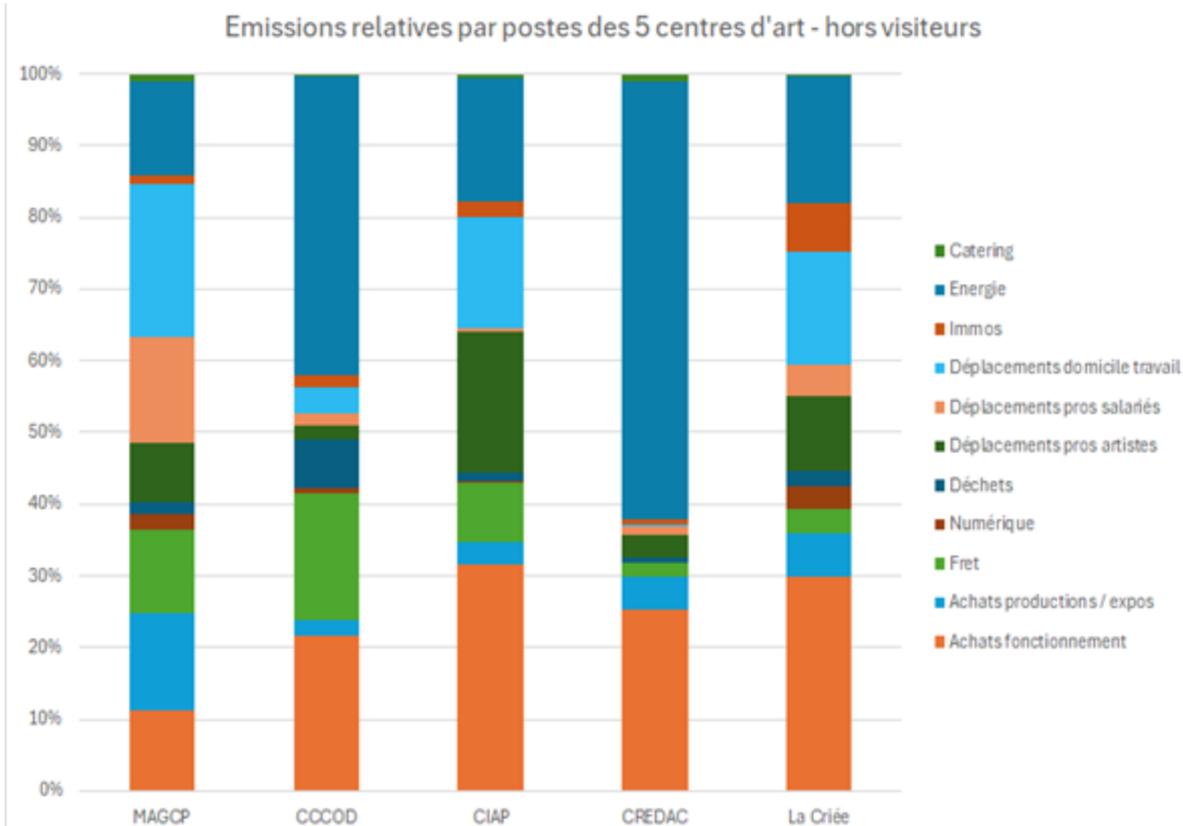
On observe malgré tout des disparités fortes :

- › plus de 90% pour le CIAP et La Criée ;
- › entre 50% et 70% pour la MAGCP et le CCCOD ;
- › 20% pour le CREDAC.

→ Le poste énergie représente le second plus important émetteur en moyenne, suivi du poste achats.

Bilan carbone des 5 centres d'art

Valeurs relatives par poste
• Vision hors visiteur·euses



→ La consommation d'énergie et les achats de fonctionnement sont les postes qui émettent le plus hors mobilité des publics.

→ Les autres postes significatifs sont :

- › déplacements domicile-travail des salarié·es ;
- › les déplacements des artistes
- › le fret (transport des œuvres) ;
- › les achats de productions/expos.

— Bilan carbone des 5 centres d'art

→ Situation des centres d'art par rapport au secteur culturel

Poids carbone du réseau DCA (51 centres d'art en 2022)

20.000
TCO2eq
Ensemble
du réseau

390
TCO2eq
Moyenne
par centre
d'art

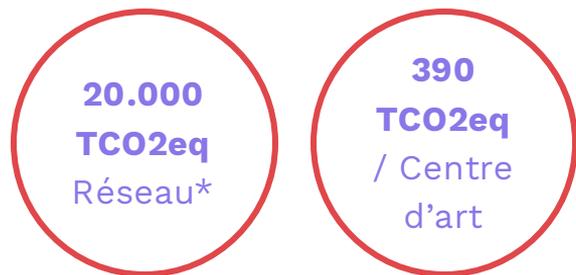
~1,25
million
visiteur-euses
in situ
(moyenne :
30 000/CA)

Méthodologie de calcul

- Extrapolation des données des 5 centres d'art rapportées
 - au budget total du réseau pour les postes suivants : Achats fonctionnement, Achats productions / expos, Fret, Numérique, Déchets, Immos, Catering, Déplacements pros artistes ;
 - au nb total d'ETP du réseau pour les postes suivants : Déplacements pros salarié-es, Déplacements domicile-travail ;
 - au nb total de visiteur-euses in situ du réseau pour les postes suivants : Déplacements visiteur-euses ;
 - à la superficie totale du réseau pour les postes suivants : Énergie.
- Les données des bilans carbone du Palais de Tokyo et du Jeu de Paume n'ont pas été prises en compte.
- Limites : incertitudes et disparité de tailles entre les centres d'art.

Poids carbone du réseau DCA (51 centres d'art en 2022)

→ À titre de comparaison



→ La filière des centres d'art émet en moyenne moins que d'autres secteurs culturels.

→ À titre de comparaison : les émissions moyennes d'1 Français·e = env. 10 TCO2eq

Émissions en tonnes de CO2	Lieu (1 année) ou projet
64	La foire Art Paris en 2022
390	<u>Moyenne d'un centre d'art</u>
550	Moyenne d'un Frac
570	Moyenne salle de concert *
740	Moyenne festival *
740	Moyenne de la production d'un film en France
1 024	Festival We love green (2023)
1 550	Jeu de Paume
7 400	Palais de Tokyo
20 000	Estimation réseau DCA (51 centres)
23 500	Musée du Quai Branly
44 654	Opéra de Paris
95 000	Universcience
4 000 000	Musée du Louvre

* en 2022 (51 centres d'art)

— Bilan carbone des 5 centres d'art

→ Focus sur 3 enjeux clés du diagnostic



Mobilité des publics



Bâtiment et énergie



Expositions



→ L'impact de la mobilité des publics est le premier poste d'émissions de CO2 pour 4 centres d'art sur 5.

→ Les variations d'émissions sont très importantes selon les centres d'art.

→ Les grands facteurs de variation des émissions de la mobilité des publics

- › La fréquentation (quantité et qualité - groupes, scolaires)
- › Les habitudes de mobilité des publics
- › La situation géographique du centre d'art (ruralité / env. métropolitain)
- › La desserte en transport en commun
- › L'attractivité touristique (de la région et du centre d'art)
- › Les saisons (hautes et basses)
- › La mobilisation de publics de proximité

67%
du BC en
moyenne

› **supérieur à 90%** du bilan carbone pour le CIAP et La Criée

› **environ 70%** pour la MAGCP, le Jeu de Paume

› **environ 50%** pour le CCC OD, le Palais de Tokyo

› **inférieur à 25%** du bilan carbone pour le CRÉDAC
(2e poste d'émissions après l'énergie)



Méthodologie de calcul

→ Niveau d'incertitude important des résultats

› Des enquêtes mobilités menées sur des échantillons de visiteur-euses sur plusieurs périodes (été et automne) mais une nécessaire extrapolation des données.

→ Méthodologie de pondération de l'impact des mobilités touristiques

› Dans le cas des mobilités touristiques (visiteur-euses n'habitant pas sur le territoire), la méthodologie de calcul est la suivante : l'impact global du trajet a été divisé par le nombre de demi-journées du séjour (étant estimé qu'une demi-journée est allouée à la visite du centre d'art).

Analyse

→ Les métropoles bien desservies bénéficient d'un public touristique, en particulier en été.

› La Criée et CCC OD : une desserte favorable aux mobilités décarbonées, mais des expositions d'été qui attirent des publics lointains (avion, voiture)

→ Pour les zones rurales, l'impact de la mobilité est contrasté et s'explique par les habitudes de mobilité et l'origine des visiteur-euses

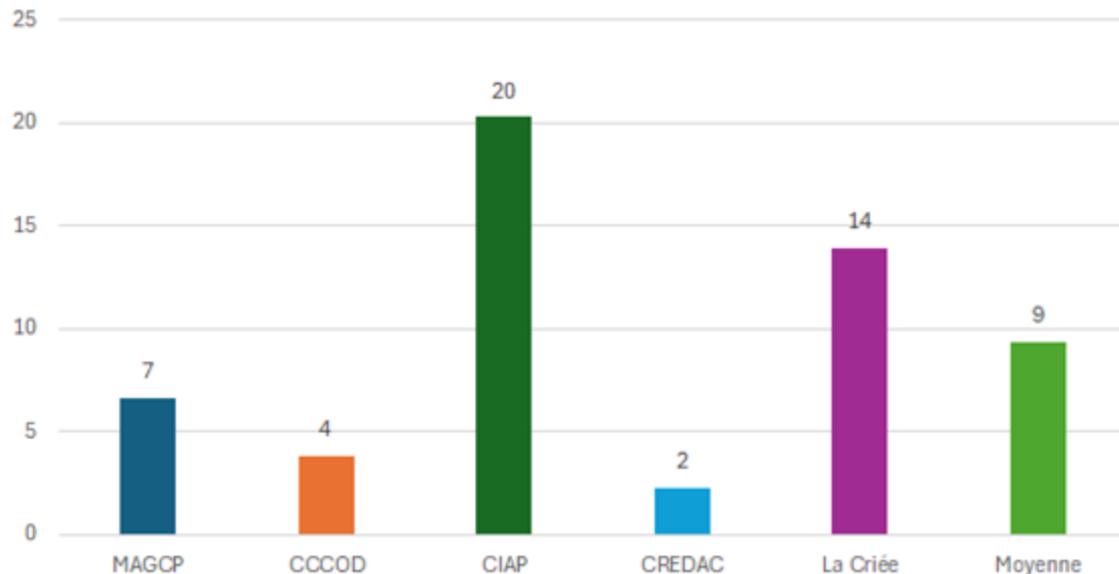
› CIAP : fréquentation élevée en été par un public touristique (avion et voiture)

› MAGCP : nombreux groupes en bus et une fréquentation plus régionale

→ Des émissions faibles dans une zone bien desservie par les transports et avec des publics faiblement véhiculés (CRÉDAC)



Emissions mobilité des publics / nombre de visiteurs
(kgCO₂e)



→ Ce schéma montre l'intensité carbone de la mobilité des visiteur-euses.

→ Haute intensité

› CIAP : public touristique lointain et véhiculé (67% des visiteur-euses)

› La Criée : public touristique lointain et véhiculé (34% des visiteur-euses)

→ Faible intensité

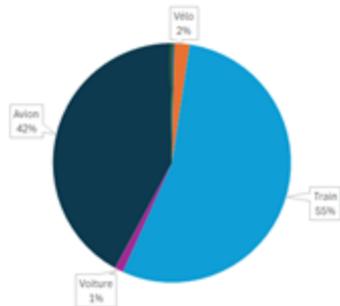
› CRÉDAC : public régional (95%), habitude de mobilités douces, 5% en voiture



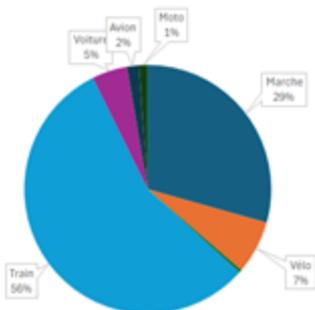
Mobilité des publics

Analyse des modes des transport

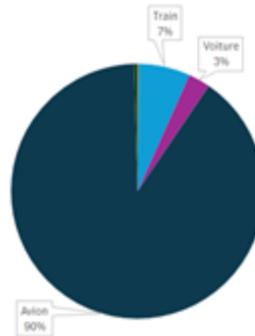
Distance par mode de transport



Nb de visiteur-euses par mode de transport



Emissions GES par mode de transport

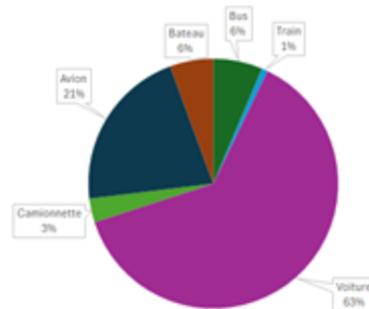
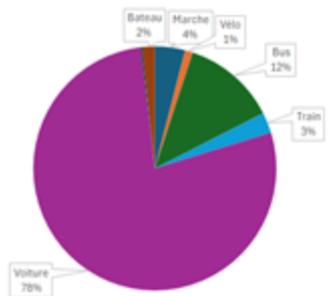
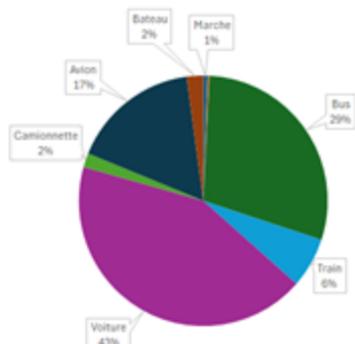


→ Les modes de transports utilisés par les visiteur-euses peuvent varier grandement selon la typologie du centre d'art.

→ Les transports particulièrement carbonés ressortent naturellement dans la répartition des émissions par mode de transport.

CRÉDAC

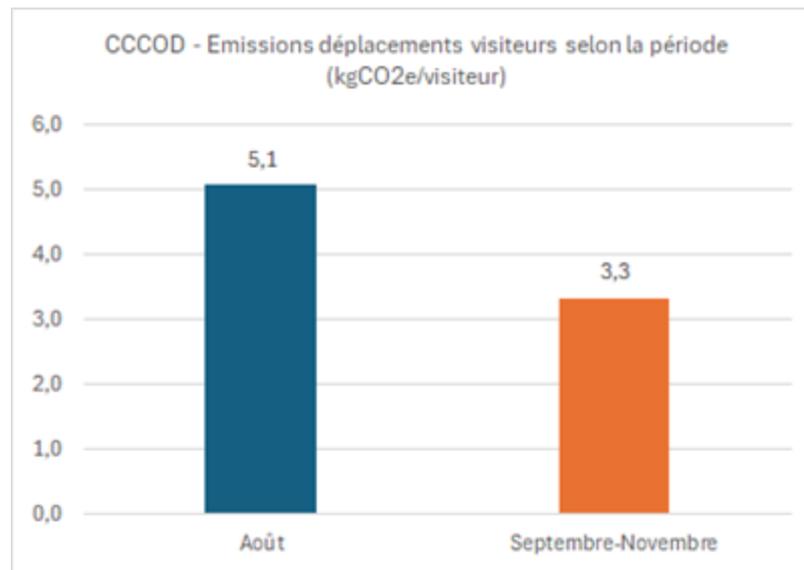
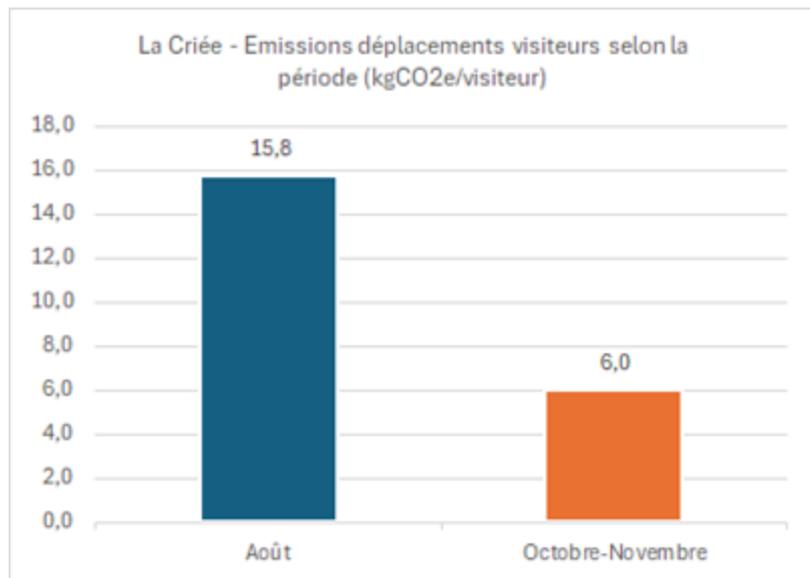
CIAP





Mobilité des publics

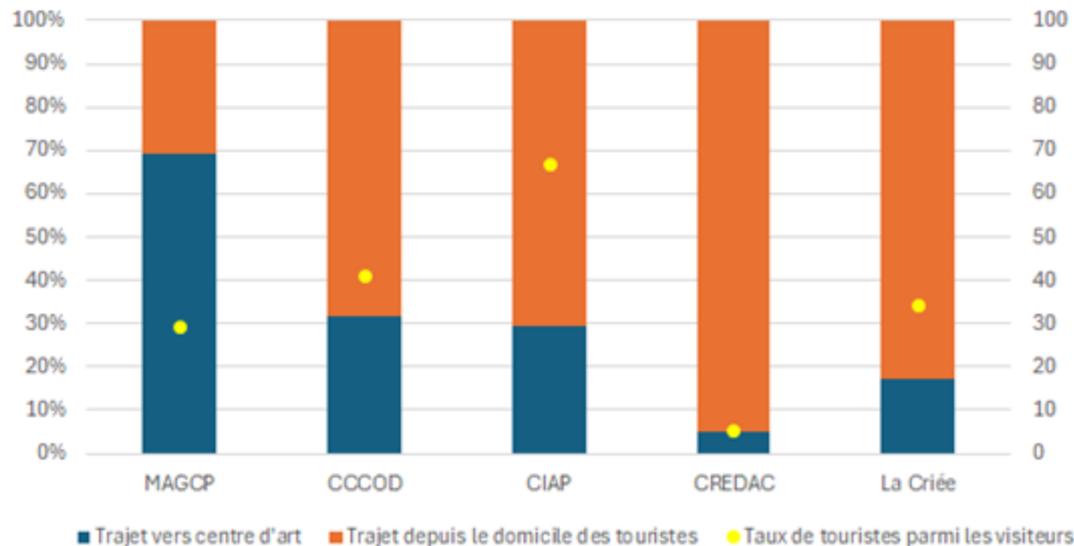
Analyse de la fréquentation en fonction des saisons



- Les mobilités d'été sont beaucoup plus carbonées que les mobilités de basse saison, même dans les métropoles bien desservies par les transports collectifs :
- › des publics touristiques l'été : nationaux et internationaux
 - › des publics de proximité à l'automne (scolaires, groupes)



Part du voyage touristique dans les émissions de déplacements visiteurs

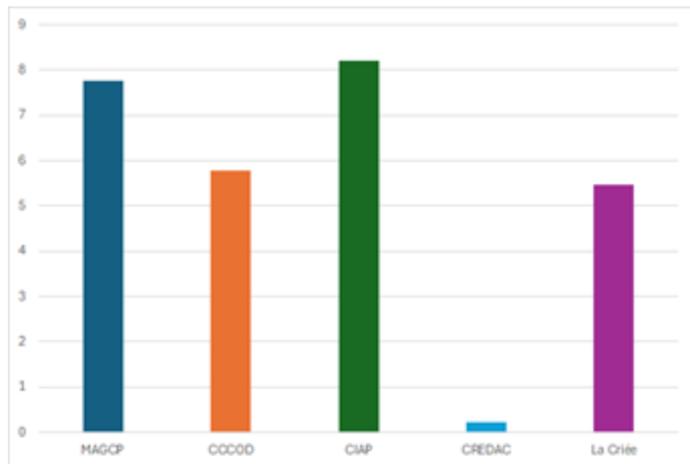


→ On constate que le voyage touristique représente globalement la majeure partie des émissions associées à la mobilité du public (sauf pour la MAGCP).

→ Les visiteur·euses venu·es dans le cadre d'un voyage touristique représentent pourtant moins de 40% du nombre total de visiteur·euses (exception pour le CIAP, env. 65%).

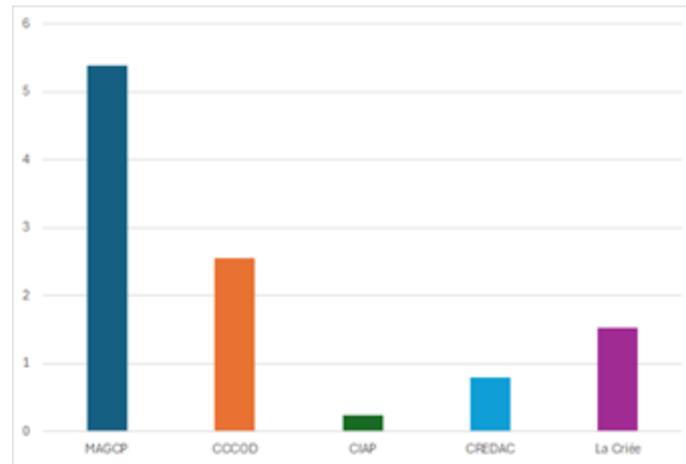


Émissions GES déplacements domicile-travail (tCO2e)



- De 3.200 à 7.000 km/an/ETP
- C'est le contexte géographique qui influence le plus les émissions de cette catégorie (moins de 1% des déplacements sont réalisés en voiture thermique au CRÉDAC).
- Ce poste est renforcé pour les centres d'art en ruralité.

Émissions GES déplacements professionnels (tCO2e)



- De 10.000 à 32.000 km parcourus/an (cumul salarié-es)
- L'utilisation de l'avion et de la voiture thermique participe à l'augmentation des émissions de cette catégorie.
- Ce poste est renforcé par la dimension multi-site (MAGCP).



→ L'impact de l'énergie est contrasté selon les typologies et usages des bâtiments.

→ Les sources d'énergie imputent fortement le résultat (chauffage au gaz).

→ La question de la rénovation énergétique est centrale tant pour économiser l'énergie l'hiver que pour adapter le bâti aux périodes de surchauffe en été.

→ À part le CCC OD, aucun centre d'art n'a bénéficié d'une rénovation énergétique globale (La Criée, rénovation partielle).

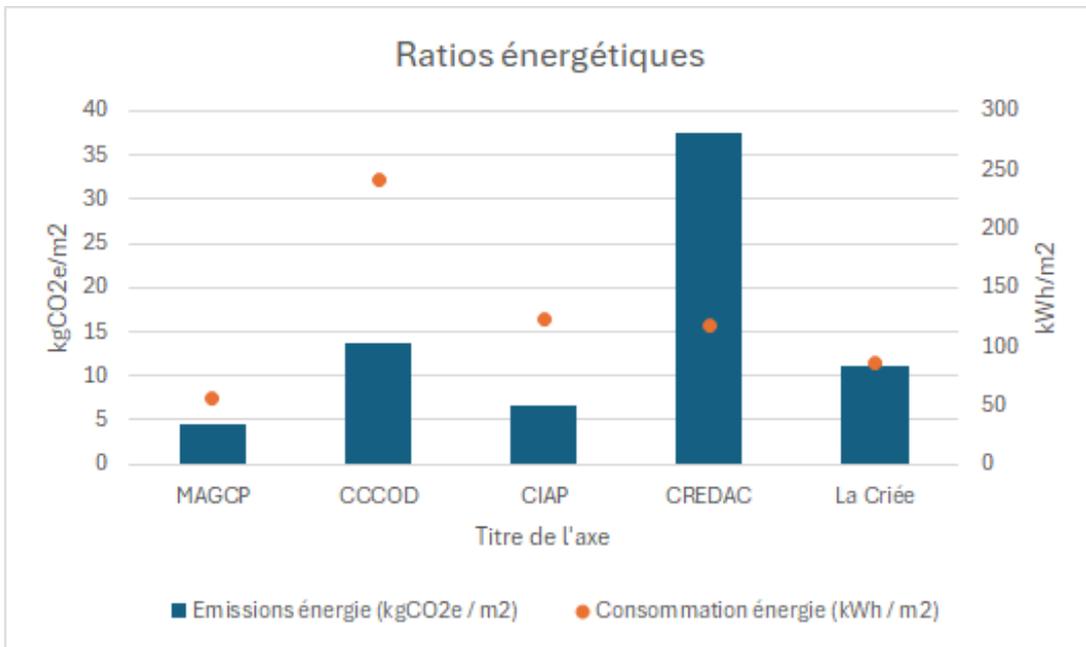
Les facteurs de variation :

- Performances énergétiques des bâtiments
- Les sources d'énergie
- La maîtrise du climat dans les salles d'exposition /climatisation
- La capacité de gestion directe ou non du chauffage
- Habitudes de sobriété des équipes

25 tCO₂e
15% du BC
en
moyenne

› **inférieur à 10 t CO₂e** pour la
MAGCP, La Criée et le CIAP

› **supérieur à 40 tCO₂e** pour le
CRÉDAC et le CCC OD



→ Le CCC OD a une consommation d'énergie au mètre carré supérieure à la moyenne mais des émissions rapportées au mètre carré inférieures. C'est un bâtiment performant, relié aux réseaux de froid et chauffage urbains et à la géothermie. Ses consommations d'énergie sont importantes en raison de sa superficie et du maintien d'un climat muséal dans ses réserves et espaces d'exposition (en particulier climatisation).

→ Ce qui fait varier les émissions, ce sont essentiellement les sources d'énergie employées : chauffage au gaz pour le CRÉDAC et La Criée.

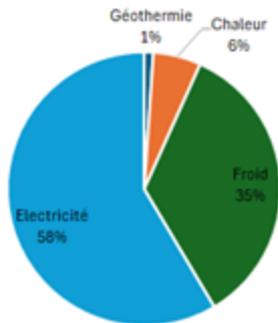
→ La consommation est faible pour La Criée et la MAGCP en raison de consignes de t° basses.

→ Le CRÉDAC a des émissions au m² importantes : faible efficacité thermique du bâtiment, chauffage au gaz et incertitude sur les données (pro-ratisation surface, durée, facteurs monétaires).

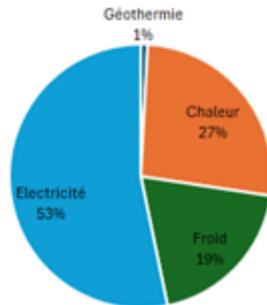


CCC OD

Consommation d'énergie



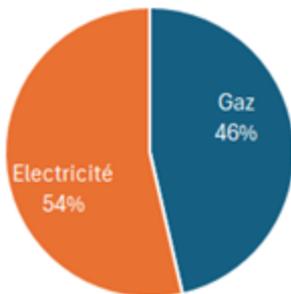
Emissions de GES par source d'énergie



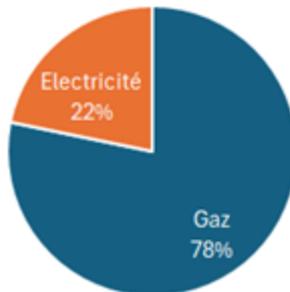
→ On peut voir à travers ces deux exemples le poids des différentes sources d'énergie : l'électricité très peu carbonée pèse peu face au gaz ou au réseau de chaleur.

La Criée

Consommation d'énergie



Emissions GES par source d'énergie





Expositions

Constats

→ La part de la production des projets artistiques et des expositions représente en moyenne un quart des émissions hors visiteur·euses.

→ Les impacts expositions comprennent : achats de production, transport des œuvres et des artistes, investissements expo, déchets.

15 tCO₂
25%
du BC (hors
visiteur·euses)
en moyenne

› **moins de 10 t CO₂e** pour La Criée et le CRÉDAC

› **autour de 15 t CO₂e** pour la MAGCP et le CIAP

› **35 t CO₂e** pour le CCC OD

Les facteurs de variation :

- La nature des expositions : localisation des œuvres et artistes, prêt ou production, group/solo show
- Les modes de transport des œuvres et artistes (avion)
- L'origine des matériaux (carbonés, issus du pétrole)
- Les déchets
- Les taux de remplissage des camions
- L'allongement de la durée de vie des expositions

Les matériaux les plus utilisés : bois, métal, peinture, enduit, placoplâtre (MAGCP et CCC OD), papier bulle.

Les matériaux les plus impactants en terme d'émission de CO₂ : le plastique, la peinture, le textile, le métal.

Le bois, le carton et le papier ont une faible empreinte CO₂ mais impactent d'autres facteurs environnementaux : usage de l'eau, déforestation.

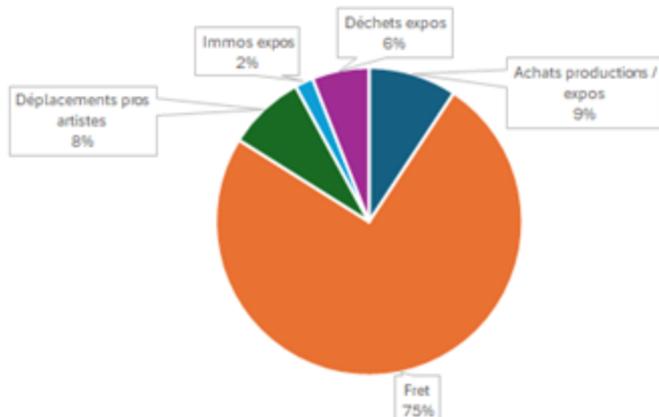
C'est l'activité qui génère le plus de déchets en poids.



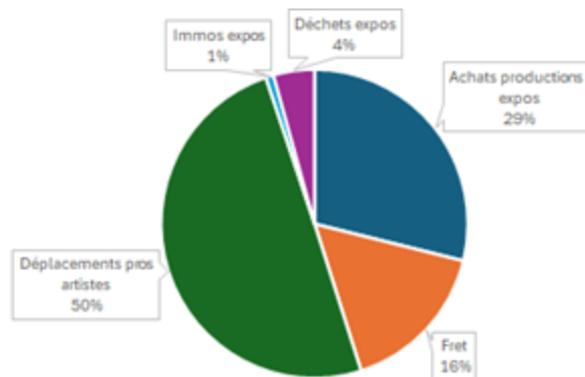
Expositions

Constats

Émissions liées aux expositions - CCC OD



Émissions liées aux expositions - La Criée



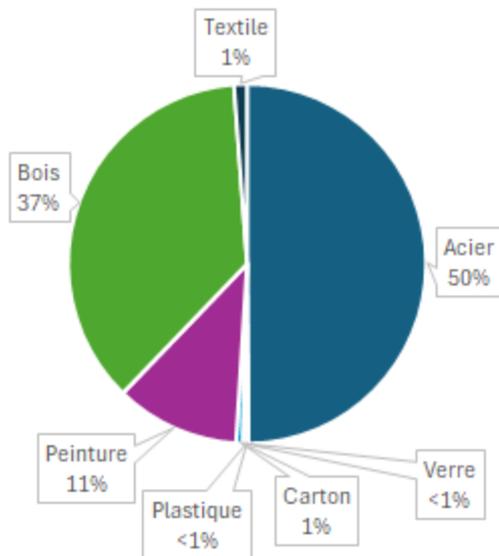
- Les émissions dépendent de la nature des expositions : localisation des œuvres et des artistes, production ou prêt, exposition monographique ou exposition de groupe.
- › Poids prépondérant d'expositions avec des prêts : une part importante des émissions liée au fret pour des prêts d'œuvres lointaines (ex. CCC OD : exposition d'artistes de La Réunion > avion).
 - › Poids prépondérant d'expositions avec des productions d'œuvres : une part plus importante des émissions pour les achats de matériaux et le déplacement des artistes (et moins d'impact fret).



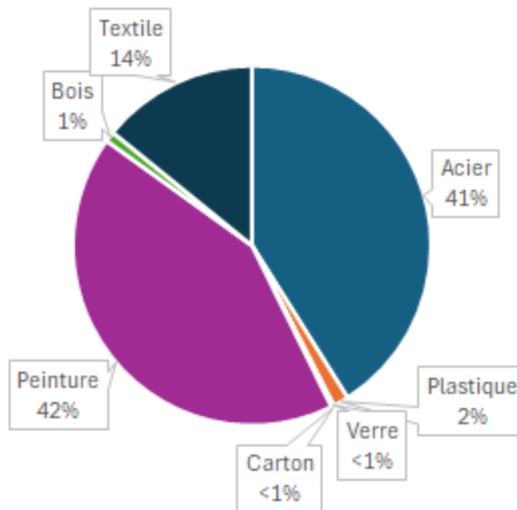
Expositions

Focus Achat de matériaux de production

Quantités



Emissions GES



Exemple des matériaux de production de La Criée

- une quantité très faible de plastique ;
- la peinture représente 42% du CO2 alors que c'est 11% de la quantité totale ;
- le bois est le 2e matériau le plus utilisé après l'acier : son impact CO2 est très faible, mais son impact sur d'autres facteurs environnementaux est important : déforestation, biodiversité.

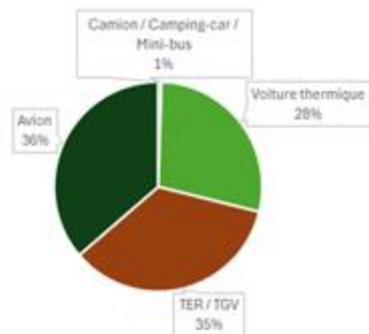


Expositions

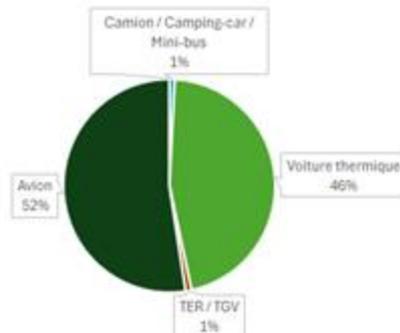
Focus Mobilité des artistes

Distance par mode de transport

CIAP



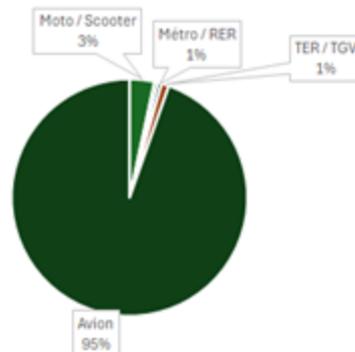
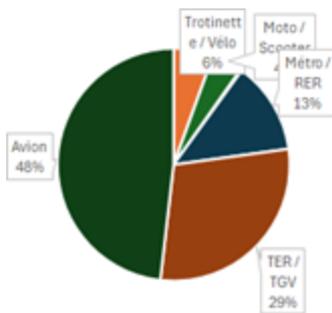
Émissions GES par mode



→ Pour cette catégorie, les émissions varient pour le panel entre 2 (CRÉDAC) et 10 tCO₂e (CIAP).

→ La distance totale parcourue pour les artistes de la programmation du CIAP atteint 80.000 km contre 22.000 km pour CRÉDAC.

CRÉDAC



→ L'avion et la voiture thermique sont les modes de transport les plus émissifs.

Bilan carbone des centres d'art

En conclusion

- L'analyse carbone des 5 centres d'art nous donne un panorama global des principaux postes qui contribuent au réchauffement climatique.
- L'étude fait apparaître une corrélation très claire entre les émissions de GES et les facteurs suivants :
 - › fréquentation des publics
 - › superficie des bâtiments
 - › budgets de dépenses
- La mobilité des publics est le premier poste et les centres d'art ont une marge de manœuvre limitée dans le contrôle de ces émissions.
- Sur les autres postes, de nombreux grands leviers stratégiques peuvent être activés à plusieurs échelles : à l'échelle des centres d'art, à l'échelle des territoires, à l'échelle de l'écosystème des organisations culturelles.

— Où en sont les centres d'art du panel dans leur transition ?

Les centres d'art face à la transition

Leurs forces

Des équipes motivées et polyvalentes

Une échelle favorable

Une intégration de la sobriété et du réemploi, tant pratique que technique

Une grande diversité de parties prenantes

Des capacités d'adaptation, d'expérimentation et de coopération

- La motivation et la sensibilisation des équipes, leur souplesse, polyvalence et capacité d'adaptation
- L'échelle des centres d'art : petite taille = petits impacts
- La liberté dans les décisions et les programmations, même en régie directe
- Une intégration profonde de la sobriété et du réemploi des matériaux et matières dans les pratiques de production et de régie (principalement pour des raisons économiques)
- Une intégration de savoir-faire techniques favorables au réemploi (mais il faut avoir une attention à ce que ces compétences se maintiennent et soient valorisées)
- Des capacités de toucher les publics dans leur diversité
- Une qualité de dialogue et de travail avec les artistes
- Des acteurs profondément implantés dans leur territoire
- Une capacité d'expérimentation (qui peut être impactée par le manque de temps et le poids des habitudes)
- Une capacité de coopération en développement entre structures de l'art contemporain pour favoriser la mutualisation de programmation

Les centres d'art face à la transition

Leurs faiblesses

Manque de moyens financiers et humains

Énergie, bâtiments : des sujets hors de portée directe des équipes

Des expertises à développer

- Manque de temps des équipes pour conduire des nouveaux projets
- Manque de moyens financiers
- Un portage et accompagnement politique encore faible, en particulier sur les enjeux bâtimentaires et de consommation d'énergie
- Pas de maîtrise directe des aspects bâtimentaires et énergétiques : les équipes n'ont pas la main sur les investissements et travaux des bâtiments et n'ont pas toujours accès aux consommations d'énergie
- Des connaissances et expertises qui restent à construire, en particulier sur les enjeux numériques, de communication responsable et d'éco-conception des œuvres et expositions

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

Constat introductif

Du point de vue environnemental, les centres d'art constituent un modèle dont l'empreinte environnementale est relativement limitée.

- Les centres d'art ont des impacts limités sur l'environnement et plus faibles que d'autres secteurs de la création en s'appuyant sur leurs forces :
 - une sobriété des pratiques imposée par les contraintes budgétaires ;
 - une intégration forte du réemploi.
- Leur implantation dans une grande diversité de territoires en font des acteurs culturels de proximité.

Du point de vue structurel et organisationnel, leur modèle est cependant fragile et les transformations nécessaires à l'intégration des enjeux environnementaux risquent d'accentuer les vulnérabilités.

- À l'échelle du réseau et des politiques publiques, les centres d'art ont besoin d'être accompagnés sur plusieurs plans structurels :
 - accompagnement managérial des directions et des équipes pour intégrer les nouveaux enjeux ;
 - plan de formation des équipes ;
 - financements : transition vers des sources d'énergies décarbonées et basse consommation (chauffage, véhicules électriques, LED).

→ Enjeux artistiques et culturels

1. Une intégration des perspectives environnementales dans les programmations
2. Les centres d'art sont des « champions » du réemploi pour la production mais des dynamiques d'éco-production peuvent être encore renforcées
3. Le rôle central de la médiation et de la communication pour transformer les imaginaires et mobiliser les publics

→ Enjeux structurels et organisationnels

4. Les difficultés structurelles des centres d'art affectent les capacités de transformation
5. Le pilotage de la transition est en cours de construction
6. Une sensibilisation aux nouveaux enjeux, mais de nouvelles compétences à développer par la formation
7. Une prise en compte encore trop faible des enjeux d'adaptation aux risques d'un monde qui change
8. La coopération et le travail à l'échelle des réseaux sont des leviers systémiques en cours de développement

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

→ Enjeux artistiques et culturels

Constat 1

Une intégration des perspectives environnementales dans les programmations

- Les dynamiques de sobriété sont activées dans les manières de produire.
- Les centres d'art du panel ont mis la question écologique au cœur de leur projet artistique.
- Les contenus des expositions, des programmations pour les publics ou bien les enjeux soulevés par les invitations à résidence intègrent la question environnementale.

- De manière générale les dynamiques de sobriété sont activées : ralentissement des rythmes de production, renoncement aux constructions scénographiques, réemploi des matériaux, choix de ressources locales.
- Le panel révèle la grande diversité des manières d'intégrer l'enjeu écologique dans les programmations :
 - CIAP Vassivière : un axe central de l'identité, une collection de sculptures qui tend à gommer la frontière entre culture et nature.
 - La Criée : une thématique présente de longue date dans la programmation, les saisons (*Festina Lente*) et les invitations faites aux artistes.
 - CCC OD : une programmation qui traite des enjeux de société (relation au travail, questions de genre, environnement) et une volonté de construire un centre d'art acteur de la société.
 - MAGCP : une thématique transversale de nombreuses expositions et des résidences en milieu agricole.
 - CRÉDAC : un axe d'invitation pour les artistes, recherche de récits consolatoires (Caroline Bachman).

Des programmations engagées

Exemples hors panel

- › Les expériences « Couper les fluides » et « Un centre d'art nourricier » au centre d'art contemporain de Malakoff [[lien](#)]
- › Le Petit traité de permaculture institutionnelle du Palais de Tokyo à Paris [[lien](#)]
- › Le Cairn à Digne-les-Bains et sa collection d'art en montagne
- › L'Espace de l'Art Concret à Mouans-Sartoux et ses choix de programmation (Exposition « Impact »)



[La Licorne de Vassivière ("Licorne Eiffel"), 2009]

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

→ Enjeux artistiques et culturels

Constat 2

Les centres d'art sont des « champions » du réemploi pour la production mais des dynamiques d'éco-production peuvent être encore renforcées

- Le réemploi est une pratique très ancrée dans l'ensemble des centres d'art.
- Cependant, les conditions du réemploi ne sont pas toujours réunies pour le faciliter.
- Pour réduire durablement les impacts, l'éco-production devra être renforcée.

→ En prise avec les matériaux et les déchets, les personnes en charge de la régie et de la production sont les personnes les plus impliquées dans la dynamique de réemploi.

→ L'ensemble des centres d'art du panel a systématisé le réemploi, en particulier pour le bois (tasseaux, panneaux), le métal, la visserie, les socles, les matériaux de conditionnement d'œuvres.

→ Encore quelques usages de placo-plâtre (CCC OD et MAGCP) mais une volonté forte de s'en passer.

→ Les programmes de résidence d'artistes favorisent l'éco-production.

→ Les dynamiques d'éco-production à renforcer : écologie curatoriale, soutien de l'écosystème administratif, achats responsables, coopération territoriale (mutualisation, prêt, etc.).

Pour plus de détail, voir « Focus : Etat des lieux de l'éco-production » plus bas.

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

→ Enjeux artistiques et culturels

Constat 3

Le rôle central de la médiation et de la communication pour transformer les imaginaires et mobiliser les publics

→ Portes-voix des contenus des expositions, la médiation et la communication ont un rôle central à jouer dans la visibilité des enjeux environnementaux.

→ Au point de rencontre avec les publics, elles contribuent à transformer les normes sociales, culturelles et les imaginaires.

Sensibilisation et mobilisation des publics

- Les centres d'art développent une grande diversité d'outils adaptés à tous types de publics : exposition, atelier de pratiques, conférence, rencontre, librairie, etc.
- Le rôle de la communication et de la médiation est à renforcer pour mobiliser les publics à plusieurs titres :
 - › dans leurs pratiques culturelles et en particulier les habitudes de mobilité ;
 - › dans les ateliers de pratique avec les jeunes publics (notamment à travers la question des choix des matériaux et de fournitures ainsi que les déchets) ;
 - › dans la valorisation auprès des publics de l'éco-production des projets et expositions.

Contribuer à restaurer la connexion des humains avec la biodiversité et les espaces naturels par la médiation

- Des ateliers de pratiques orientés vers les enjeux du vivant (CIAP).
- Des actions en liens avec des associations locales (visites avec des naturalistes, projets autour du vivant).

Apprendre des publics, un enjeu prospectif

- Pour prévenir les risques et contribuer à la transition des territoires, il sera nécessaire d'apprendre des publics.

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

→ Enjeux structurels et organisationnels

Constat 4

Les difficultés structurelles des centres d'art affectent les capacités de transformation

→ Le contexte de difficultés structurelles (économiques et sociales) des centres d'art est un facteur central dans les prises de décisions artistiques.

→ Il est à la fois favorable et défavorable à la réduction des impacts environnementaux.

→ Le manque de moyens affecte la capacité des équipes à élargir leurs compétences et à intégrer de nouvelles pratiques.

→ Les dynamiques de sobriété constatées dans les centres d'art du panel sont la résultante de mesures économiques et non pas écologiques. Ce sont des mesures plus subies que volontaristes.

› La réduction du nombre d'expositions dans les murs s'est récemment généralisée au sein des centres d'art. *En moyenne pour l'ensemble des centres du réseau : 3 expositions au lieu de 4 par an.*

› Le renoncement à des constructions scénographiques et à des productions est le fait de choix tant économiques qu'écologiques.

→ La situation budgétaire et la surcharge de travail des équipes sont clairement un frein pour la mise en place d'une démarche :

› manque de temps des équipes pour se former et développer à titre individuel et collectif de nouveaux processus de travail ;

› difficulté à ajouter de nouvelles missions aux salarié-es ;

› frein pour les financements d'alternatives et d'investissements.

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

→ Enjeux structurels et organisationnels

Constat 5

Le pilotage de la transition est en cours de construction

→ Les actions d'atténuation des impacts en place sont portées à l'initiative des salarié·es. Mais il n'y a pas encore de structuration formalisée de la démarche (stratégie et plan d'action, évaluation).

→ L'intégration dans le fonctionnement, la gouvernance et les outils administratifs se développe et devra se renforcer.

→ La mise en place du pilotage implique un soin apporté aux moyens humains nécessaires : temps, formation, planification, valorisation.

→ Si de nombreuses actions sont mises en place à l'initiative des équipes, elles restent souvent isolées de la politique générale et ne s'inscrivent pas encore dans une démarche structurée avec un plan d'action défini.

- › Certains rapports d'activité mentionnent les actions ou priorités en matière de transition (La Criée).
- › L'intégration des actions est rarement formalisée dans le positionnement (sauf CPO du CCC OD) et le fonctionnement.
- › Elle repose sur le volontarisme d'une direction engagée et de membres de l'équipe.

→ Avant le travail de récolte des données pour le diagnostic, il n'y avait pas eu d'action d'évaluation des impacts (transport, mobilité, déchets).

→ Il n'y a pas encore d'instance, groupe de travail ou réunion spécifiquement dédiées au sujet (sauf La Criée).

→ Il n'y a pas de désignation officielle de « référent·e transition », mais certaines personnes portent le sujet plus particulièrement au sein des équipes, sans cadre d'action clairement défini.

→ La dimension collective de la démarche est plébiscitée.

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

→ Enjeux structurels et organisationnels

Constat 6

Une sensibilisation aux nouveaux enjeux, mais des nouvelles compétences à développer par la formation

- La durabilité s'invite dans tous les métiers des centres d'art, en non plus seulement dans les métiers de production.
- Les paliers de la conscientisation et de la sensibilisation sont passés. Mais de nouvelles compétences sont à acquérir pour mettre en œuvre la transition.
- La compétence la plus mobilisée par les professionnel·les est celle de la caractérisation et la réduction des impacts.

→ Peu de centres d'art ont organisé une formation des équipes aux enjeux climatiques (ex. Fresque du climat).

Les besoins de compétences identifiés

→ Compétences managériales

Les transitions renforcent de nombreux besoins en compétences dans les domaines suivants :

- management et pilotage d'une démarche ;
- prévention des risques ;
- accompagnement et conduite du changement ;
- évaluation d'une démarche environnementale.

→ Compétences techniques et sectorielles

La mise en œuvre de la démarche implique de développer de nouvelles connaissances et compétences des métiers :

- éco-conception et économie circulaire ;
- numérique et communication responsables ;
- gestion des bâtiments, de l'énergie et des déchets.

Les modalités de formation

Les démarches de formations personnelles et le « peer learning », apprentissage entre pairs, sont plébiscités pour monter en compétences sur les sujets.

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

→ Enjeux structurels et organisationnels

Constat 7

Une prise en compte encore trop faible des enjeux d'adaptation aux risques d'un monde qui change

- L'adaptation est la faculté de notre société et nos organisations à faire face au choc climatique à venir et aux vulnérabilités et dépendances.
- Quelques actions d'adaptation sont en place l'été pour lutter contre la chaleur, mais pas de plans de prévention construits pour envisager les risques.
- Un plan à l'échelle du secteur est à construire pour s'autonomiser (énergies fossiles, ressources) et réduire les vulnérabilités.

Dépendances aux énergies fossiles

- L'ancrage national et international implique le déplacement d'artistes et d'œuvres, notamment grâce au recours à l'avion.
- La situation géographique des centres d'art en ruralité les rend dépendants de la voiture individuelle.
- Les centres d'art en métropole n'en sont pas moins dépendants car ils attirent des publics plus lointains.
- Dépendance de certains lieux au chauffage au gaz.

Dépendance de matériaux lointains et aux ressources en voie de raréfaction

- Pour les équipements audiovisuels et informatiques, ainsi que les productions.
- Mais les résidences artistiques visent à réduire la dépendance aux matériaux lointains.

Dépendance aux expositions d'été

- Une fréquentation amplifiée par le tourisme estival.
- Des risques à prévoir pour les œuvres et les personnes.

Vulnérabilités climatiques et environnementales

- Des risques de plus en plus fréquents de canicules, intempéries restrictions d'eau.

Autres vulnérabilités

- Risques économiques : hausses de coûts (énergie, matériaux).
- Risques de cyberattaques, pandémies.

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

→ Enjeux structurels et organisationnels

Constat 8

La coopération et le travail à l'échelle des réseaux sont des leviers systémiques en cours de développement

→ À l'échelle nationale, un nombre croissant de centres d'art mutualisent leurs expositions ce qui a pour effet d'allonger la durée de vie des projets et d'en réduire les impacts.

→ À l'échelle locale, la coopération doit se renforcer pour favoriser l'économie circulaire entre les acteurs culturels et le secteur de l'ESS.

Partenariats et co-programmation

- › Plusieurs exemples de co-programmation dans le panel. Par ex. l'exposition « Astèr Atèrta » du CCC OD (34 artistes réunionnais-es) a ensuite été montrée à la Friche Belle de Mai à Marseille.
- › À noter : le bilan carbone de l'exposition Nicolas de Staël au MAMVP réalisé par Paris Musée montre que l'itinérance de l'exposition dans un musée de Lausanne a permis d'économiser env. 30% des émissions de CO2 liées au transport.

Le travail en réseau local

- › Sur l'ensemble du territoire, les réseaux du réemploi, de l'économie circulaire, de l'économie de la fonctionnalité sont en cours de construction.
- › Il est nécessaire que les centres d'art participent à la co-construction et l'animation d'un écosystème local pour le réemploi et la mutualisation, tant pour le sourcing que la fin de vie des matériaux.
- › L'éco-production soutient et renforce des milieux économiques et sociaux émergents sur les territoires (ressourceries, réparateurs, etc).

Où en sont les centres d'art dans leur transition ?

En conclusion

L'intégration de la question environnementale dans les centres d'art est amorcée sur l'axe de l'éco-responsabilité et de la transition mais elle reste à consolider et structurer.

→ Les manières de faire sont questionnées.

→ Les pratiques sont sur la voie de l'écologisation grâce aux leviers de l'optimisation et de l'économie circulaire (réduction des impacts, des besoins de ressources et d'énergie et des déchets).

Si cette démarche de transition est absolument nécessaire, elle n'est pour autant pas suffisante pour se préparer au monde qui vient.

La perspective environnementale n'est pas encore intégrée dans la politique globale des centres d'art. Cela constitue un enjeu prospectif majeur que d'envisager la transformation des centres d'art sous l'angle de leur redirection écologique : interroger la raison d'être, les usages, les échelles, mais aussi la fonction stratégique de l'art et de la culture.

→ Adaptation des organisations et des activités aux risques, vulnérabilités et pénuries

→ Désintensification des besoins énergétiques et matériels

→ Conditionnement de la production artistique aux limites planétaires (soutenabilité forte et pas seulement l'addition de projets éco-conçus)

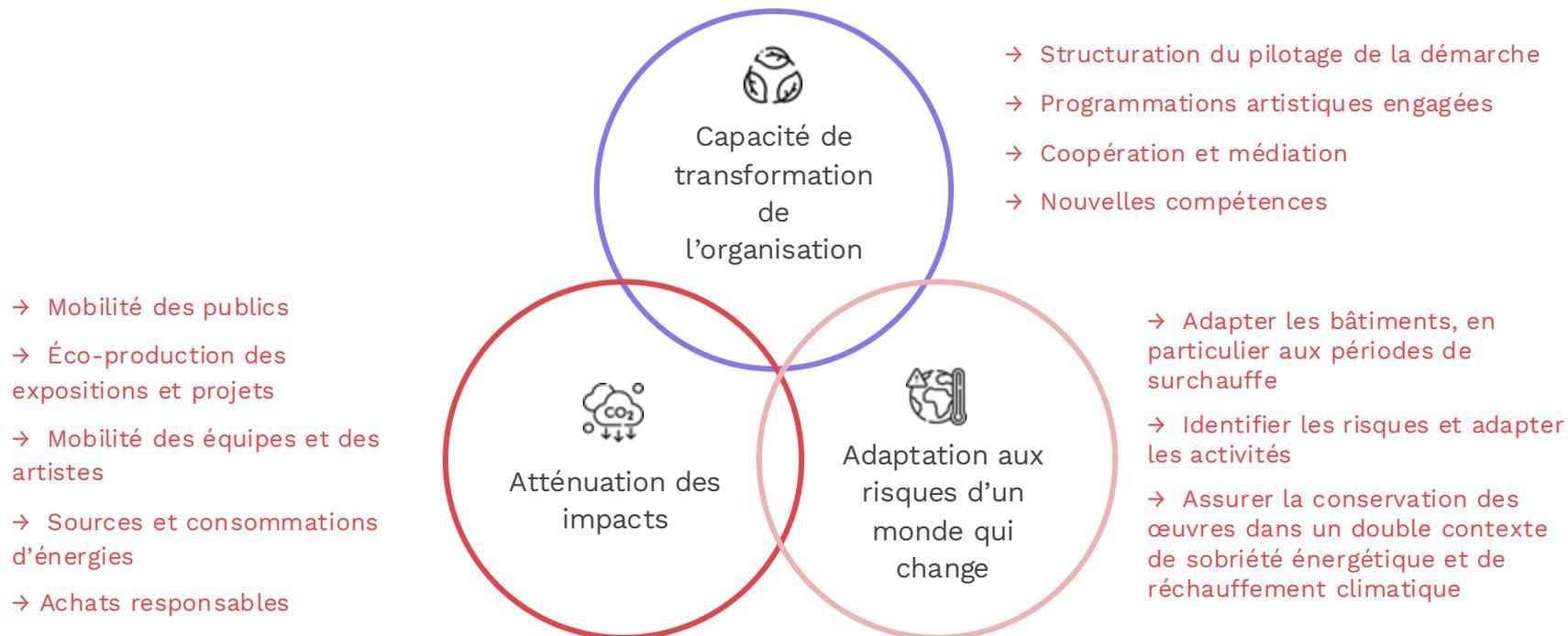
→ Question de l'*habitabilité* des centres d'art et de l'intensification des usages des lieux : quel rôle, quel partage de ressources, de compétences et d'espaces des centres d'art sur leur territoire pour répondre aux besoins des citoyen·nes

→ Question de la co-construction des politiques de programmation avec les acteur·rices du territoire

(La redirection écologique est une notion forgée par un collectif de philosophes et sociologues: Alexandre Monnin, Diego Landivar et Emmanuel Bonnet)

— Les axes de travail
prioritaires pour les
centres d'art

Les axes de travail prioritaires pour les centres d'art





Capacité de transformation

4 chantiers

8 grands leviers d'action

Les axes de travail prioritaires pour les centres d'art

L'étude fait ressortir un besoin de structuration des centres d'art autour de l'enjeu de la transition.

Cette structuration vise à organiser le pilotage et à permettre aux équipes d'absorber sereinement les effets des transformations à opérer.

Cet axe de travail est celui qui va permettre de réfléchir à la manière d'aligner les missions des centres d'art avec les limites planétaires.

→ Structuration du pilotage collectif de la démarche

1. Définir des instances de pilotage : référent·e(s), groupe(s) de travail
2. Formaliser la démarche de transition et co-construire un plan d'action
3. Communiquer et valoriser la démarche

→ Programmation et Médiation

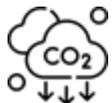
4. Intégrer l'enjeu de la transition de manière centrale au sein du projet artistique des centres d'art : contenus et principes d'éco-production, résidences
5. Intégrer la question environnementale dans les projets de médiation (contenus des projets et pratiques)

→ Nouvelles compétences

6. Renforcer les métiers avec des compétences nouvelles : éco-conception et économie circulaire, gestion durable des œuvres, numérique et communication responsable

→ Coopération à différentes échelles

7. Renforcer les liens de coopération et de mutualisation avec les acteur·rices culturel·les du territoire
8. Développer une coopération nationale pour allonger la durée de vie des expositions



Atténuation des impacts

5 chantiers

13 grands leviers d'action

Les axes de travail prioritaires pour les centres d'art

En matière d'atténuation des impacts, les bilans carbone font ressortir les sujets prioritaires en terme d'émissions de CO₂.

- › Mobilités
- › Énergies
- › Achats

Les grands leviers d'action sont :

- › les choix de programmation artistique
- › l'économie circulaire
- › les achats responsables
- › le dialogue avec les parties prenantes clés
- › l'évaluation
- › la médiation et la communication

→ Mobilités des publics

1. Faire des enquêtes de mobilité régulières
2. Communiquer sur les mobilités douces
3. Renforcer le développement des publics de proximité

→ Sources et consommations d'énergies

4. Poursuivre les efforts de sobriété et les éco-gestes énergie-eau
5. Vérifier l'obligation déclarative des consommations d'énergie du « Décret tertiaire »
6. Définir un plan d'action pluriannuel de réduction des consommations
7. Dialoguer avec les propriétaires pour l'amélioration des bâtis (remplacement du chauffage au gaz et des éclairages non-LED, travaux d'isolation)

→ Mobilités des équipes et artistes

8. Identifier collectivement des leviers pour réduire les km en voiture thermiques individuelles : télétravail, covoiturage, voiture électrique, rdv en visio, optimisation géographique des projets

→ Éco-production des expositions

9. Mettre en place d'une dynamique collective d'éco-production entre l'équipe, les artistes et les prestataires dès la conception des projets et pendant toute leur durée
10. Construire un écosystème administratif qui soutient l'éco-production des projets (budgets, plannings, expérimentations)
11. Assurer les conditions du réemploi des matériaux : atelier, stockage, compétences
12. Opter pour des constructions scénographiques réutilisables

→ Achats responsables

13. Réduire les achats neufs et renforcer les critères d'achat RSE



Adaptation aux risques d'un monde qui change

3 chantiers

6 grands leviers d'action

Les axes de travail prioritaires pour les centres d'art

L'étude faire ressortir un besoin de conscientisation et d'actions en matière d'adaptation aux risques à venir : chocs climatiques, vulnérabilités, dépendances.

Les réponses à ces enjeux sont à activer sur plusieurs niveaux d'échelles :

- › à l'échelle de chaque centre d'art
- › aux échelles territoriales
- › à l'échelle du secteur des arts visuels / secteur culturel

→ Adapter les bâtiments, en particulier aux périodes de surchauffe

1. Réaliser des investissements de protection et d'adaptation : protections des vitrages, végétalisation, adaptations bio-climatiques.

→ Identifier les risques et adapter les activités

2. Organiser des temps collectifs pour identifier les risques et vulnérabilités pour les personnes (salarié-es et publics), pour les activités, pour les œuvres et proposer des mesures

3. Construire des plans de prévention (canicule, inondation, cyber-attaque)

4. Identifier des pistes pour assurer la diversification et la re-localisation

- › des publics
- › des matériaux
- › des ressources artistiques et techniques

→ Assurer la conservation des œuvres dans un double contexte de sobriété énergétique et de réchauffement climatique

5. Adapter la programmation et les choix d'œuvres aux saisons et aux espaces

6. À l'échelle du réseau : construire un guide de prévention et de bonnes pratiques

— Focus

L'éco-production dans
les centres d'art du
panel : état des lieux et
préconisations

Les centres d'art sont des « champions » du réemploi pour la production d'œuvres et d'expositions

- En prise avec les matériaux et les déchets, les personnes en charge de la régie et de la production sont les personnes les plus impliquées dans la dynamique de réemploi.
- L'ensemble des centres d'art du panel a systématisé le réemploi, en particulier pour le bois (tasseaux, panneaux), le métal, la visserie, les socles, les matériaux de conditionnement d'œuvres.
- Encore quelques usages de placo-plâtre (CCC OD et MAGCP) mais une volonté forte de s'en passer.

Pour aller plus loin

- Faire un suivi par projet des achats de matériaux (données physiques)
- Renforcer le sourcing des matériaux en réemploi
- Opter pour des cimaises réutilisables

État des lieux de l'éco-production



[Atelier du CRÉDAC]

Les programmes de résidence d'artistes favorisent l'éco-production

État des lieux de l'éco-production

→ Des temps de travail longs sur un territoire permettent de construire des relations avec une grande diversité d'acteur·rices et de s'inscrire dans l'écologie territoriale (ex. Résidence d'artiste en milieu agricole de la MAGCP avec la coopérative agricole Fermes de Figeac).

→ Ils limitent *a priori* les transports aller d'œuvres par la production in situ des œuvres.

→ Ils encouragent les artistes à puiser dans les matériaux de proximité (ex. CIAP).

→ La présence des artistes permet de développer des projets de médiation vivants et de valoriser l'éco-production auprès des publics.

Pour aller plus loin

→ Orientation des appels à projets : critères de sélection, limitation des transports, choix des matériaux (renouvelables, issus du territoire), thématiques de recherche

→ Accompagnement par l'équipe des centres d'art sur la dimension éco-production (écosystème local, aide à l'identification de matériaux moins impactants et en réemploi)

→ Valorisation des efforts d'éco-production dans les présentations publiques



[Atelier de résidence du CIAP]

Les 3 conditions du réemploi ne sont pas toujours réunies pour renforcer les pratiques et les inscrire durablement

→ Des compétences techniques internes des régisseur·euses (ou monteureuses) pour le réemploi et la transformation des éléments de scénographie

Or, les métiers techniques sont déjà très polyvalents et ont une importante charge de travail (régie des œuvres et des bâtiments, transports d'œuvres).

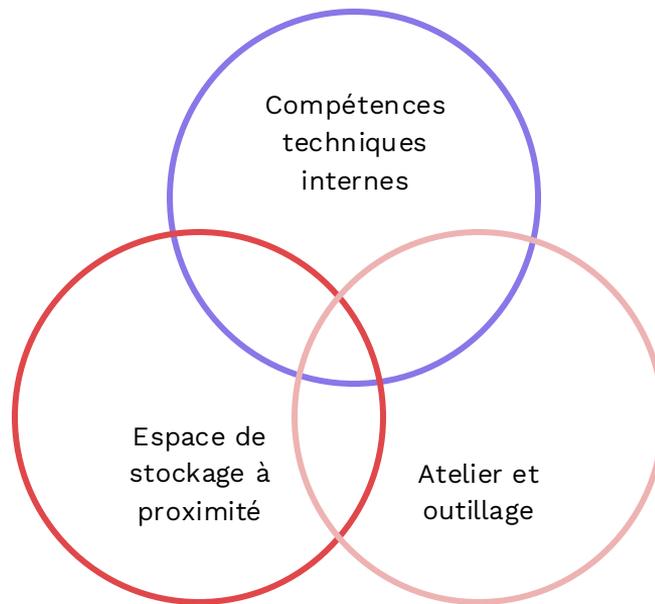
→ Un espace de stockage à proximité et suffisamment volumineux pour conserver les matériaux

Or, les espaces sur site sont parfois peu volumineux ou bien sont éloignés du centre d'art.

→ Un atelier et un outillage bois et métal de qualité

Cela nécessite des mises aux normes (aspiration) et des investissements.

État des lieux de l'éco-production



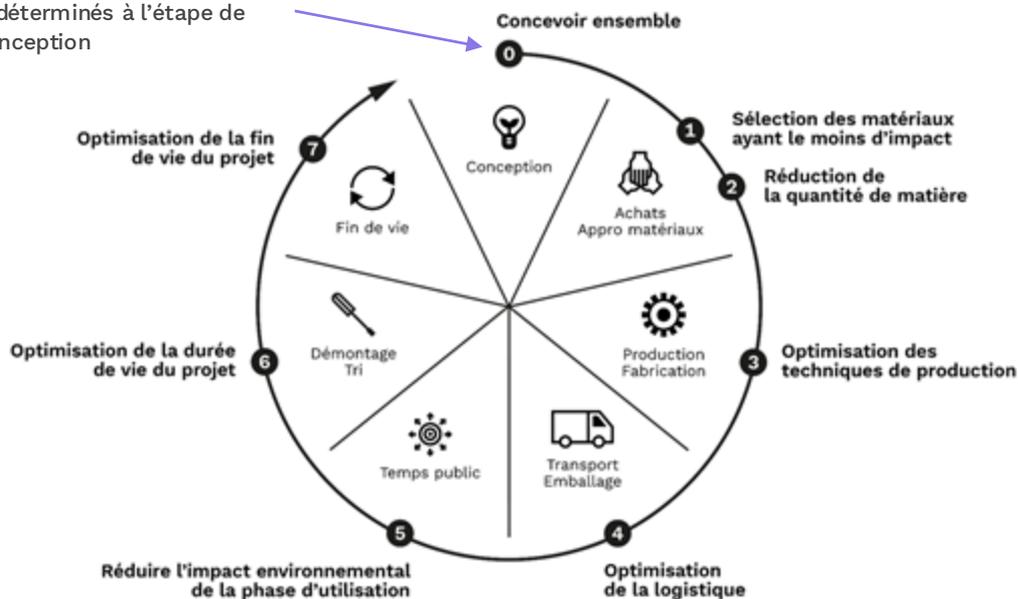
Parmi les centres d'art du panel, rares sont les lieux qui parviennent à réunir de manière optimale les 3 conditions.

Au-delà du réemploi, les dynamiques d'éco-production à renforcer

État des lieux de l'éco-production

Le cycle de vie des projets (« Roue de Brezet »)

80% des impacts environnementaux d'un projet sont déterminés à l'étape de conception



L'éco-production implique des actions à toutes les étapes d'un projet.

Pour réussir, les grands leviers seront :

- L'écologie curatoriale et les dynamiques de sobriété des projets eux-mêmes
- Les leviers managériaux et administratifs (équipe, plannings, budgets)
- Construire des politiques d'achats responsables pour les matériaux et équipements
- Les réseaux territoriaux : un rôle à renforcer

Au-delà du réemploi, les dynamiques d'éco-production à renforcer

Au-delà des pratiques vertueuses portées par les individus, le positionnement d'écologie curatoriale est à renforcer sur l'ensemble du cycle de vie d'un projet.

La mise en œuvre d'une production responsable repose encore beaucoup sur un schéma de production linéaire et sur la responsabilité des individus au sein des centres d'art, en particulier les personnes en charge de la régie et de la production.

Or cela concerne l'ensemble des acteur·rices d'un projet et en particulier : la direction, le·a commissaire, les artistes, à associer avec les prestataires.

État des lieux de l'éco-production

Les pistes de travail et de réflexion

→ Questionner les rythmes d'expositions

- › Moins d'expositions et de projets par l'allongement de leurs durées
- › Allongement la durée des expositions et des projets au-delà des murs du centre d'art par la co-programmation et l'itinérance régionale, nationale et transfrontalière

→ Questionner le nombre d'œuvres et d'artistes dans les expositions

- › Moins d'œuvres dans les expositions temporaires lorsqu'elles ont des provenances lointaines
- › Compensation de la réduction du nombre d'œuvres par la méditation

→ Questionner les constructions scénographiques

- › Penser les constructions scénographiques pour plusieurs années et un nombre important d'expositions successives

Au-delà du réemploi, les dynamiques d'éco-production à renforcer

L'éco-production soit être soutenue par des leviers managériaux et administratifs

La mise en œuvre de l'éco-production implique une transformation des habitudes de travail au sein de l'équipe et avec les artistes et les prestataires.

Elle implique également une intégration des enjeux dans les outils administratifs, en particulier les plannings et les budgets.

État des lieux de l'éco-production

Les pistes de travail et de réflexion

- Une dynamique collective de travail dès la conception du projet artistique pour réduire les impacts à la source : curateur·rices, artistes, équipes, prestataires.
- Construire des plannings d'éco-production : allonger les temps clés d'un projet :
 - Des temps de conception plus long pour anticiper les enjeux et expérimenter de nouvelles manières de faire
 - Des temps de (dé)montage qui permettent d'assembler et désassembler les scénographies, de trier les déchets, de prévoir des transports pour le réemploi, etc.
- Construire des budgets d'éco-production : anticiper les surcoûts dès l'élaboration du budget
 - Pour permettre d'expérimenter des matériaux ou pratiques alternatives
 - Pour favoriser l'usage du train sur l'avion et la voiture
 - Pour rémunérer l'allongement de la durée de présence des artistes qui viennent de loin

Au-delà du réemploi, les dynamiques d'éco-production à renforcer

→ Construire des politiques d'achats responsables pour les matériaux et équipements

Les achats

L'ensemble des centres d'art privilégient des fournisseurs locaux (Amazon est *presque* banni partout).

Pour autant, la provenance des matériaux et équipements est généralement lointaine et rarement tracée et questionnée.

Matériaux alternatifs

Manque d'alternatives disponibles, de connaissances et de budgets pour réduire l'usage de matériaux issus du pétrole, en particulier les matériaux de conditionnement et la peinture. Des alternatives existent (peintures bio-sourcées et recyclées), mais ne sont pas encore connues et impliquent des arbitrages budgétaires.

État des lieux de l'éco-production

→ Les réseaux territoriaux : un rôle à renforcer

La mise en œuvre de réseaux locaux est unanimement identifiée comme un levier central pour assurer le réemploi des matériaux en fin de vie d'un projet. Le rôle en amont des projets doit être renforcé (sourcing de matériaux en réemploi).

Les centres d'art du panel ne bénéficient pas d'une ressourcerie culturelle de grande ampleur sur leur territoire (sauf CRÉDAC/Réserve des Arts).

Les centres d'art du panel organisent le don de matériaux auprès d'autres acteurs culturels (en particulier les écoles d'art) et du prêt de matériel auprès d'autres structures. Cela repose sur les démarches volontaristes des régisseureuses et n'est pas appuyé par un réseau, ni valorisé.

DCA — Association française de
développement des centres d'art
contemporain

Marie Chênél

→ m.chenel@dca-art.com

Maud Le Roy Olu

→ m.leroyolu@dca-art.com

www.dca-art.com

Collectif Les Augures

Laurence Perrillat

→ laurence.perrillat@lesaugures.com

www.lesaugures.com

TranSyLience

Carole Rapilly

→ carole.rapilly@transylience.fr

www.transylience.fr

Soutenu
par

